

PATYKA

PARIS

RAPPORT DE MISSION

2022



PRÉAMBULE

Alors que les grands défis humains, écologiques et climatiques mondiaux requièrent des solutions concrètes, la contribution des entreprises est cruciale pour répondre aux enjeux majeurs de notre siècle.

Conscients de l'état de notre planète, certains dirigeants ont compris que la raison d'être de l'entreprise a évolué : il ne s'agit plus de créer de la richesse seulement, mais aussi et surtout de placer l'Impact, qu'il soit humain, social ou environnemental, au cœur du modèle économique.

Ce Rapport de Mission est, pour PATYKA, une première tentative de réponse à ce défi, dans la continuité de la Mission que l'entreprise s'est donnée, à savoir d' « agir durablement pour prendre soin des femmes et des hommes et préserver l'environnement et la biodiversité ». Il témoigne d'une ambition et pose les fondations qui permettront à PATYKA d'atteindre ses objectifs et de mesurer son impact au fur et à mesure de leur réalisation.

Nous sommes convaincus que PATYKA a plus que jamais un rôle prépondérant à jouer en matière d'Impact au sens large. Et quand Pierre Juhen, co-fondateur de PATYKA, m'a demandé de présider le Comité de Mission de la maison, je n'avais pas mesuré à quel point celui-ci, attentif au juste alignement entre la promesse d'engagements de l'entreprise, les moyens mobilisés et les résultats, allait compléter le dispositif de gouvernance et influencer les orientations stratégiques de l'entreprise.

Le statut d'Entreprise à Mission n'est finalement pas un but en soi mais un levier pour que PATYKA joue pleinement son rôle au cœur de la société. La route est encore longue et ce n'est que le début de l'aventure. Pour l'heure, je suis heureuse de vous présenter le tout premier Rapport de Mission de PATYKA.

Mélia Roger,
Présidente du Comité de Mission de PATYKA



SOMMAIRE

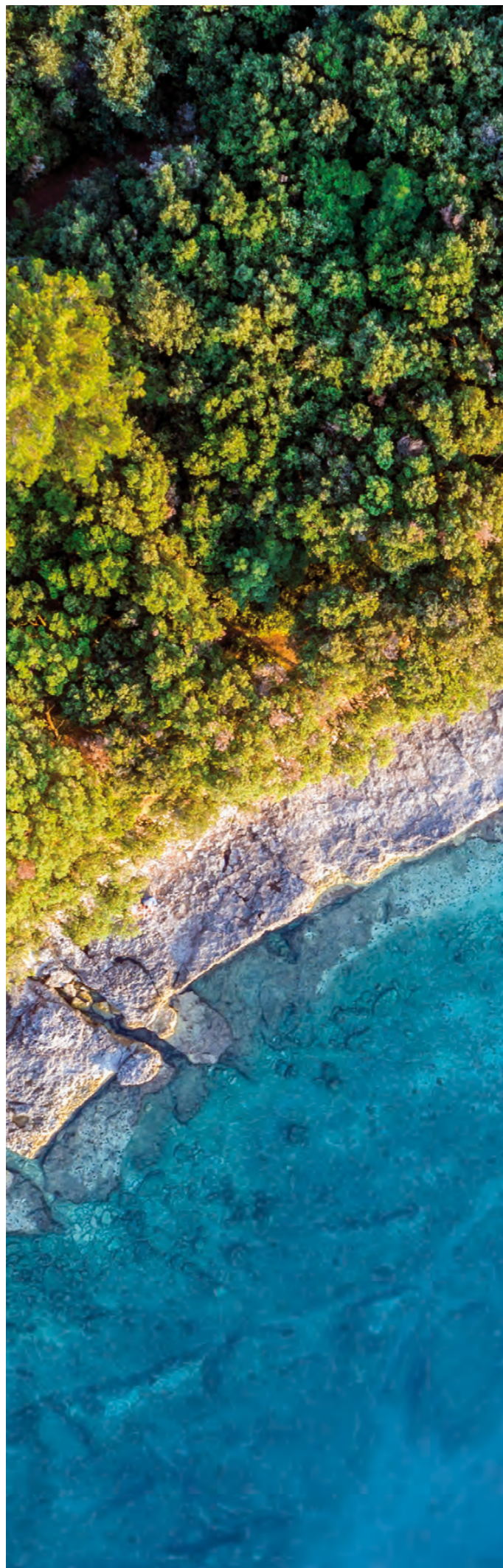
Introduction	4
En résumé	5
La Mission	8
Engagement statutaire n°1	12
Engagement statutaire n°2	16
Engagement statutaire n°3	26
Engagement statutaire n°4	30

INTRODUCTION

Ce Rapport de Mission se base sur les informations fournies par la Direction de l'Entreprise et le suivi opérationnel exercé par le Comité de Mission via sa feuille de route et ses comptes-rendus.

Ce Rapport de Mission fera l'objet d'une évaluation par KPMG, un OTI (Organisme Tiers Indépendant) pour en vérifier la cohérence ainsi que la véracité des données et des engagements avant transmission à l'Assemblée Générale de PATYKA.

Ce rapport fait mention des objectifs et réalisations en 2021 et des projections à partir de 2022 afin de mesurer à la fois la performance au titre des objectifs statutaires d'Entreprise à Mission mais également des projections établies pour faire vivre sa Mission dans la durée.



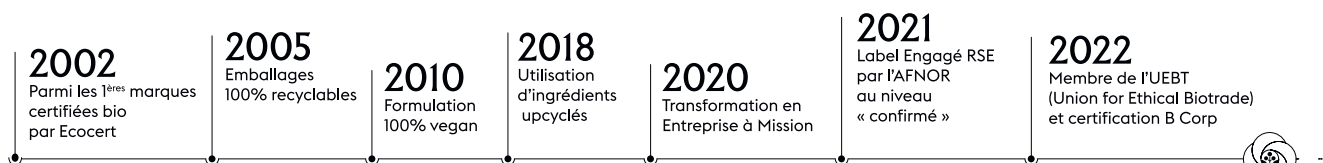
EN RÉSUMÉ

La raison d'être de la société, au sens de l'article 1835 du Code civil, est la suivante :
« **AGIR DURABLEMENT POUR PRENDRE SOIN DES FEMMES ET DES HOMMES ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ** »

Telle est la Mission de PATYKA et pour répondre à cette Raison d'Etre, profondément ancrée dans son ADN de marque depuis 20 ans, la société s'est fixé des objectifs humains, sociaux et environnementaux :

- 1 Prendre soin des femmes et des hommes grâce à des produits sains, fabriqués en France, certifiés bio et vegan, avec un haut niveau de traçabilité.
- 2 Prendre soin de la planète et préserver ses ressources en faveur de la biodiversité et de la transition écologique, pour le bien-être des générations futures.
- 3 Bâtir un projet commun exaltant en étant attentif au bien-être, à l'équilibre et à la qualité de vie au travail de tous les collaborateurs, et s'inscrire dans une démarche sociale et solidaire.
- 4 Promouvoir un esprit pionnier, être un acteur responsable et innover pour construire un monde durable.

PATYKA, MAISON ENGAGÉE DEPUIS TOUJOURS



LA CHARTE DE FORMULATION D'EXCELLENCE PATYKA

- ✓ 99,5% d'ingrédients d'origine naturelle en moyenne
- ✓ + de 40% d'ingrédients issus de l'Agriculture Biologique en moyenne (sans OGM, sans pesticides)
- ✓ ingrédient chimique suspect ou controversé
- ✓ espèce végétale menacée d'extinction
- ✓ Parfums et conservateurs naturels
- ✓ Haute concentration en actifs botaniques et biotechnologiques
- ✓ Formules vegan (à l'exception de trois soins qui contiennent de la cire d'abeille)
- ✓ Utilisation d'ingrédients upcyclés dès que cela est possible

DES PARTENARIATS ENGAGÉS POUR LE VIVANT

Depuis plusieurs années, PATYKA s'engage aux côtés de Reforest'Action en participant à la **restauration et à la préservation des forêts françaises** afin de préserver la biodiversité forestière, grâce à des programmes de reboisement du territoire français.

Depuis 2021, PATYKA s'engage aux côtés de Coral Guardian en soutenant un programme de **restauration de récifs coralliens en Méditerranée** grâce à la transplantation de centaines de coraux et à l'installation de nurseries pour repeupler les fonds marins dégradés.

En 2022, PATYKA va encore plus loin en soutenant le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique et ses programmes de **conservation d'espèces végétales endémiques françaises menacées d'extinction** comme l'Angélique des Estuaires, emblème à très forte valeur patrimoniale, des estuaires de la façade atlantique française.

Enfin, depuis de nombreuses années, PATYKA soutient la **Fondation des Femmes** à qui elle reverse 100% du chiffre d'affaires qu'elle réalise le 8 mars au sein de sa boutique en ligne, à l'occasion de la journée des droits des Femmes.



LES OBJECTIFS DÉJÀ ATTEINTS

Avant 2020

100% des produits certifiés bio par Ecocert (label Cosmos)

99,5% d'ingrédients d'origine naturelle en moyenne

44% d'ingrédients issus de l'Agriculture Biologique en moyenne

Aucun ingrédient d'origine animale

100% des produits fabriqués en France

52% d'ingrédients actifs d'origine France

En 2021 :

- PATYKA devient **partenaire de plusieurs programmes de conservation des écosystèmes** pour préserver la biodiversité (ex : Deep Core avec Coral Guardian, programme de reboisement avec Reforest'Action)
- La part des emballages intégrant des **matériaux recyclés** a doublé par rapport à 2020
- Obtention du **label Engagé RSE de l'Afnor**, au niveau « confirmé »

LES OBJECTIFS A VENIR

En 2022

- Lancement d'un **baromètre social**
- Programme de **mécénat de compétences** accessible à 100% des collaborateurs avec 1 jour / an / collaborateur dédié à ce programme
- 1^{er} **bilan carbone** de l'entreprise (scope 1, 2 et 3)
- Certification **B Corp**
- Adhésion à l'Union for Ethical BioTrade (UEBT)
- Intégration de pots rechargeables

En 2023

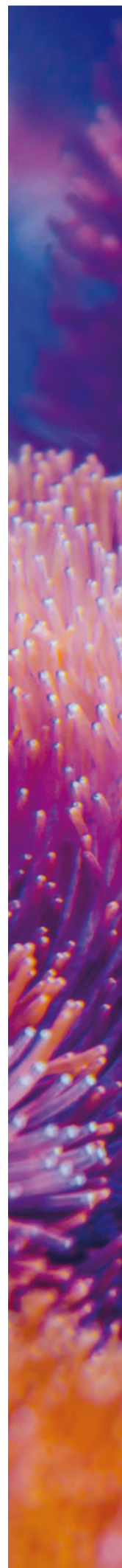
- Mesure de l'empreinte biodiversité et des impacts via l'**Analyse de Cycle de Vie** Produits (énergie, émissions GES, production de déchets, consommation d'eau)
- Programme de **réduction d'impact** des déplacements collaborateurs
- Déclinaison des **emballages rechargeables** à d'autres produits
- Réduction de certains suremballages en carton

En 2024

- **Congés solidaires** à destination des collaborateurs volontaires engagés
- **Déploiement du plan de réduction des impacts** (énergie, émissions GES, production de déchets, consommation d'eau et impact sur la biodiversité)

En 2025

- 100% des emballages plastique intégreront du **plastique recyclé**
- Création de **5 berceaux d'entreprises** en crèche





DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION



PERPÉTUER LES ENGAGEMENTS FONDATEURS DE PATYKA ET ÉTENDRE SON IMPACT

En 2002, PATYKA fut l'une des premières marques de cosmétiques à obtenir la certification bio délivrée par l'organisme tiers indépendant ECOCERT.

Pionnière, elle propose une cosmétique sans compromis qui prend soin de la santé et de la beauté de la peau grâce à des formules haute performance, concentrées en actifs botaniques et biotechnologiques, et respectueuses de l'environnement.

En novembre 2020, PATYKA franchit une nouvelle étape en adoptant officiellement la qualité d'Entreprise à Mission, au sens de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises).

Ce choix représente pour la marque une étape à la fois naturelle et nécessaire pour :

- **Sécuriser les fondamentaux de l'entreprise grâce à un cadre commun et stable ;**
- **Faire de ce cadre sa boussole au quotidien et son cap à atteindre ;**
- **Fédérer son équipe et son écosystème autour d'un projet commun ;**
- **Se questionner en continu pour faire grandir l'impact de son action.**

Un acte fort, qui renforce publiquement les engagements sociétaux et environnementaux de PATYKA. La Mission de la société prend racine dans son histoire et les valeurs qui l'habitent depuis sa création, et l'ancre dans un avenir responsable, au service d'un projet sociétal qui intègre son impact humain, économique, environnemental et social.

LA MISSION



La raison d'être de la société, au sens de l'article 1835 du Code civil, est la suivante :

« AGIR DURABLEMENT POUR PRENDRE SOIN DES FEMMES ET DES HOMMES ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ »

Cette raison d'être témoigne de sa conviction profonde, à savoir que le bien-être humain et la préservation de la planète sont intimement liés et doivent s'inscrire au cœur de la stratégie d'une entreprise cosmétique.

Le cadre juridique d'Entreprise à Mission offre l'opportunité à PATYKA d'approfondir des initiatives existantes et d'en structurer de nouvelles. En lien avec sa raison d'être, la société s'est fixé des engagements humains, sociaux et environnementaux à l'horizon 2025-2030 qui traduisent le modèle d'entreprise et l'importance de l'action collective qu'elle promet pour créer de la valeur sur le long terme.

Ces engagements statutaires sont les suivants :

- 1 PRENDRE SOIN DES FEMMES ET DES HOMMES GRÂCE À DES PRODUITS SAINS, FABRIQUÉS EN FRANCE, CERTIFIÉS BIO ET VEGAN, AVEC UN HAUT NIVEAU DE TRAÇABILITÉ.**
- 2 PRENDRE SOIN DE LA PLANÈTE ET PRÉSERVER SES RESSOURCES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, POUR LE BIEN-ÊTRE DES GÉNÉRATIONS FUTURES.**
- 3 BÂTIR UN PROJET COMMUN EXALTANT EN ÉTANT ATTENTIF AU BIEN-ÊTRE, À L'ÉQUILIBRE ET À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DE TOUS LES COLLABORATEURS, ET S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE SOCIALE ET SOLIDAIRE.**
- 4 PROMOUVOIR UN ESPRIT PIONNIER, ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE ET INNOVER POUR CONSTRUIRE UN MONDE DURABLE.**

Cette mission s'incarne dans des expériences, des produits et des actions qui procurent du bien-être aux femmes et aux hommes, tout en tenant compte de leur impact social et environnemental.



LA GOUVERNANCE DE LA MISSION



La société a intégré dans ses nouveaux statuts actant de sa Mission, la création d'un Comité de Mission et a défini son rôle, qui est de suivre l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux adoptés par PATYKA en sa qualité d'Entreprise à Mission.

Le Comité de Mission s'engage ainsi à :

- **Évaluer l'efficacité des actions menées par PATYKA dans le cadre de la feuille de route définie pour accomplir sa mission,**
- **Examiner la pertinence des actions et des indicateurs de performance de cette feuille de route, notamment au regard des impacts pour les différentes parties prenantes et dans l'écosystème de l'entreprise,**
- **Présenter un rapport annuel – joint au rapport de gestion présenté à l'assemblée générale annuelle des Associés.**

Le Comité de Mission est constitué des parties prenantes pouvant vérifier l'adéquation des actions menées avec la Mission et ses objectifs, orienter la stratégie et définir les moyens à mettre en œuvre. Il peut être amené à partager de bonnes pratiques susceptibles d'être mises en œuvre, proposer des actions complémentaires, et formuler des commentaires ou suggestions sur les actions menées et les indicateurs de performance. Enfin, il peut se saisir de toute question entrant dans son domaine de compétence et doit se réunir et délibérer régulièrement conformément aux conditions prévues par son règlement intérieur.

Le Comité de Mission, dans sa forme initiale, est composé de représentants de l'organe de gestion, d'un salarié permanent et d'un expert indépendant en finance durable. Les membres du Comité de Mission sont les suivants :



Mélia Roger
Directrice RSE
et Présidente du comité
de mission



Sophie Giran
Directrice Marketing
Développement International



Alexandre Benamran
Directeur Général
du Groupe Finoli,
maison-mère de PATYKA



Anne-Sophie Chelbaya
Fondatrice de Moonshot,
cabinet de conseil
en investissement durable

A l'avenir, PATYKA souhaite ouvrir de manière plus large le Comité de Mission à des parties prenantes externes représentant son écosystème.

Le Comité de Mission s'est réuni quatre fois depuis l'obtention de la qualité d'Entreprise à Mission. Alors que la première réunion a été consacrée à l'explication du mode de fonctionnement du Comité de Mission et à sa mise en place, les Comités suivants ont permis de donner des orientations sur les actions prioritaires à mettre en place afin de décliner la Mission de PATYKA au plus proche de ses engagements et d'en suivre l'exécution. Les membres du comité ont enfin échangé sur le Rapport de Mission avant l'évaluation par l'OTI.

Chaque réunion a fait l'objet d'un procès-verbal qui reflète l'ordre du jour et les décisions exprimées.



LE CHEMINEMENT VERS L'ENTREPRISE À MISSION :



AVRIL

2020

Rencontre préparatoire – définition de l'ambition
et premières réflexions autour de la Mission

JUILLET

2020

Définition de la Raison d'Être, les Missions et les objectifs

NOVEMBRE

2020

Modifications statutaires actant la transformation de PATYKA
en Entreprise à Mission

AVRIL

2021

Définition du Comité de Mission - élection du Président du Comité
de Mission, co-construction du mode de fonctionnement,
élaboration de la feuille de route et des objectifs opérationnels

JUILLET – OCTOBRE

2021

Réunions de suivi du Comité de Mission

JANVIER – AVRIL

2022

L'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS STATUTAIRES



La qualité d'Entreprise à Mission a renforcé les engagements de la société envers ses parties prenantes et a permis la structuration de ses actions. Ainsi, chaque engagement statutaire a été décliné en cohérence avec la Raison d'Etre afin d'aborder les parties prenantes et des thématiques précises.

PARTIES PRENANTES Thématique	ENGAGEMENTS STATUTAIRES	MESSAGE CLÉ
CONSUMMATEURS, SOCIÉTÉ Santé, Ethique	1/ Prendre soin des femmes et des hommes grâce à des produits sains, fabriqués en France, certifiés bio et vegan, avec un haut niveau de traçabilité.	Cet objectif reflète l'importance qu'accorde PATYKA à la R&D dont découle la qualité de ses formules, ainsi qu'au choix de ses partenaires pour répondre le mieux possible aux problématiques de bien-être, de santé et de beauté de la peau. La réponse à ce défi passe par la fabrication française de produits de soin qui privilégient l'utilisation maximale d'ingrédients biologiques, naturels et d'origine végétale tout en garantissant l'efficacité de leurs principes actifs et dont les matières premières et la chaîne de valeur sont prioritairement locales.
SOCIÉTÉ Environnement, Climat, Biodiversité	2/ Prendre soin de la planète et préserver ses ressources en faveur de la biodiversité et de la transition écologique, pour le bien-être des générations futures.	Cet objectif reflète l'importance qu'accorde PATYKA à l'urgence écologique via la formulation qui repose sur les principes de chimie verte, les biotechnologies et l'upcycling. Il vise également à encourager des comportements écologiquement vertueux dans l'ensemble de sa chaîne de valeur en s'attachant à respecter et préserver la biodiversité.
COLLABORATEURS, SOCIÉTÉ Humain Social	3/ Bâtir un projet commun exaltant en étant attentif au bien-être, à l'équilibre et à la qualité de vie au travail de tous les collaborateurs, et s'inscrire dans une démarche sociale et solidaire.	Cet objectif reflète l'importance qu'accorde PATYKA à l'épanouissement de l'ensemble de ses collaborateurs tout en favorisant la solidarité à travers l'exercice de son métier, de son rayonnement (par exemple à travers ses partenariats) et de ses actions.
SOCIÉTÉ Social Progrès	4/ Promouvoir un esprit pionnier, être un acteur responsable et innover pour construire un monde durable.	Cet objectif reflète l'importance pour PATYKA de répondre aux normes les plus élevées et les plus exigeantes en matière de performance sociale et environnementale, de responsabilité et de transparence, et sa volonté d'impliquer ses collaborateurs individuellement et collectivement dans cette démarche durable et vertueuse.

La mise en œuvre de ces engagements statutaires au sein de l'entreprise a été déclinée au travers d'une feuille de route de mission, sous forme d'objectifs opérationnels. La feuille de route est constituée de 9 objectifs, ventilés par engagement statutaire et associés à un plan d'action opérationnel et à des indicateurs à atteindre à court et moyen terme.

ENGAGEMENT STATUTAIRE 1

« PRENDRE SOIN DES FEMMES ET DES HOMMES GRÂCE À DES PRODUITS SAINS, FABRIQUÉS EN FRANCE, CERTIFIÉS BIO ET VEGAN AVEC UN HAUT NIVEAU DE TRAÇABILITÉ »

Cet engagement a été décliné en travaillant des leviers touchant à la fois à la formulation des produits, à la sélection des partenaires ainsi qu'à la communication associée.

Ceci afin de toujours proposer un portefeuille de produits sains pour la peau et l'environnement, c'est-à-dire sans pesticides, sans ingrédients douteux ou polluants, sans traces chimiques ni OGM, et sans ingrédients d'origine animale.

1.1

OFFRIR DES PRODUITS SAINS, À SAVOIR RESPECTUEUX ET SÛRS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT, AVEC UNE CONCENTRATION ÉLEVÉE D'INGRÉDIENTS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

La certification bio (label COSMOS, certifié par ECOCERT) repose aujourd'hui sur le cahier des charges le plus strict de l'industrie cosmétique. Elle est la seule garantie pour le consommateur d'avoir des formules composées de :

- 95% d'ingrédients d'origine naturelle minimum,
- 20% d'ingrédients issus de l'Agriculture Biologique minimum,
- d'ingrédients végétaux sans pesticides ni OGM issus de pratiques agricoles qui respectent l'environnement,
- d'aucun ingrédient douteux, polluant ou d'origine animale,

La déclinaison opérationnelle de ce premier engagement passe donc par une offre de produits 100% certifiés bio sous le label COSMOS, ce qui est le cas depuis les origines de la société, à savoir 20 ans !

Résultats 2021

100% du portefeuille produits certifié bio par ECOCERT (grade bio label COSMOS)
99,5% d'ingrédients d'origine naturelle en moyenne
+ de 40% d'ingrédients issus de l'agriculture biologique en moyenne

Aucun ingrédient d'origine animale

Ces résultats seront au moins maintenus dans le temps.

Actions et moyens

La certification bio est ancrée dans l'ADN de PATYKA depuis sa création. Depuis 2002, tous les soins PATYKA sont certifiés bio sous le label COSMOS par Ecocert, mais l'entreprise a fait le choix de définir sa propre Charte de Formulation qui va au-delà des exigences du label COSMOS. En 2020, concomitamment à sa transformation en Entreprise à Mission, PATYKA a officialisé publiquement sa charte de formulation d'excellence pour la santé des consommateurs et de la planète.

Ainsi, chaque formule PATYKA contient un ratio d'ingrédients naturels, bio et vegan plus élevé que ce qu'impose la charte COSMOS :

99,5% d'ingrédients d'origine naturelle en moyenne (versus 95% minimum dans la charte COSMOS)

44% d'ingrédients issus de l'Agriculture Biologique en moyenne (versus 20% minimum dans la charte COSMOS)

Pour chacune d'elles, le laboratoire PATYKA vérifie :

- L'agrément COSMOS par ECOCERT
- L'absence d'ingrédient d'origine animale (la cire d'abeille étant le seul ingrédient non vegan, qui ne nuit pas à l'animal, toléré par PATYKA et présent dans 3 produits du portefeuille)
- L'absence d'ingrédients douteux, controversés ou polluants

Pour les formules des gammes anti-âge, qui constituent les soins les plus experts et concentrés en actifs pour une haute efficacité, la Charte de Formulation d'Excellence PATYKA exige une moyenne de 50% d'ingrédients issus de l'Agriculture Biologique et le remplacement de l'eau par des eaux florales biologiques.

1.2

PRENDRE SOIN DES CONSOMMATEURS EN ASSURANT UN HAUT NIVEAU DE TRAÇABILITÉ DES INGRÉDIENTS ET EN PRIVILÉGIANT UN ANCRAGE TERRITORIAL LOCAL FORT.

Cet engagement opérationnel et industriel passe par la cartographie de l'ensemble des ingrédients qui composent les produits du portefeuille ainsi qu'une fabrication 100% française et une sélection d'ingrédients français à chaque fois que cela est possible.

Résultats 2021

- 100% des produits sont fabriqués en France
- 40% d'ingrédients actifs d'origine France

Objectifs 2022

- 100% des produits sont fabriqués en France
 - Au moins 50% d'ingrédients actifs d'origine France
- Ces objectifs seront au moins maintenus dans le temps.

Actions et moyens

Alors que la réglementation n'impose nullement cette contrainte, PATYKA, Maison Française de cosmétique bio, s'est toujours engagée à fabriquer l'ensemble des références de son catalogue produits exclusivement en France. Au-delà même des produits estampillés « Made in France », PATYKA s'attache à nouer des relations durables avec ses fournisseurs en privilégiant des partenaires français.

Cette exigence de traçabilité s'applique à la sélection de tous les ingrédients qui composent les formules de soins PATYKA. L'origine et la traçabilité de chaque matière première est vérifiée et la tâche est parfois ardue lorsqu'une matière première contient elle-même plusieurs composants de diverses origines. Cette volonté de transparence nécessite un travail de partenariat et de sourcing constant avec les fournisseurs avec qui l'entreprise noue d'étroites relations et échange au quotidien. Ce travail minutieux fait partie intégrante du savoir-faire industriel de PATYKA.

Pour atteindre 50% d'ingrédients actifs d'origine France dans son portefeuille, la marque s'impose, au niveau du *brief* marketing et jusqu'au département R&D, un sourcing prioritaire des principes actifs en France parmi un panel de partenaires triés sur le volet. Grâce à cette démarche, de plus en plus d'ingrédients français entrent dans la composition des formules de soins et au moins 50% d'ingrédients seront français d'ici le début du second semestre 2022.

La qualité d'Entreprise à Mission permet d'engager plus fortement PATYKA dans ses exigences de traçabilité et de transparence : les obligations associées à cette qualité lui permettent de garantir que ses engagements sont suivis d'actions et de moyens. Elle oblige également l'entreprise à en rendre compte avec des déclarations sincères et vérifiables. Le site internet (pages « La Maison ») est mis à jour régulièrement afin que les engagements de la marque soient connus des clients et qu'ils deviennent ainsi opposables à la société. Le Rapport de Mission sera également rendu public.



**LES COMMENTAIRES
DU COMITÉ DE MISSION**

1.1

Le plan de lancement de produits 2022-2023 est cohérent avec les objectifs fixés.

1.2

La cartographie des ingrédients montre que l'objectif fixé est atteignable à court terme.

ENGAGEMENT STATUTAIRE 2

« PRENDRE SOIN DE LA PLANÈTE ET PRÉSERVER SES RESSOURCES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, POUR LE BIEN-ÊTRE DES GÉNÉRATIONS FUTURES. »

Cet engagement a été décliné en travaillant tant sur des leviers relatifs à la conception des produits et leurs emballages, des actions d'optimisation de l'activité, et des partenariats à l'enjeu sociétal.

2.1

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS

Afin de réduire son empreinte environnementale, il est primordial de pouvoir faire une analyse précise de la situation des principaux facteurs d'impact liés à son activité. Ces derniers sont d'ores et déjà identifiés : énergie, émissions de gaz à effet de serre, production de déchets, consommation d'eau et impact sur la biodiversité.

Il apparaît donc nécessaire de mener une étude approfondie commençant par un bilan carbone de l'entreprise puis une analyse de cycle de vie (« ACV ») de l'ensemble du catalogue, avant de définir une trajectoire de réduction d'impact et un plan d'action concret pour tenir cette trajectoire.

PATYKA estime qu'il est de son devoir de jouer un rôle actif sur le marché pour amener les consommateurs à consommer mieux, et souhaite également encourager ses fournisseurs et partenaires à produire mieux. Cette démarche permettra de les sensibiliser sur ces sujets environnementaux, l'ACV étant un moyen très efficace de questionner chaque partie prenante sur ses pratiques et de mesurer ses impacts.

Objectifs 2022

- Etablir le bilan carbone de l'entreprise (scope 1 et 2)
- Mesurer l'impact environnemental de chacun des produits via une ACV
- Définir une trajectoire de réduction des impacts environnementaux

Objectif 2025

- Déploiement du plan de réduction des impacts et mesure des impacts (énergie, émissions GES, production de déchets, consommation d'eau et impact sur la biodiversité)

Les objectifs quantifiables et mesurables de réduction des impacts à court, moyen et long terme (horizon 2030) seront définis une fois le bilan carbone et l'ACV finalisés.



Actions et moyens

Avant même les premiers résultats de mesure de l'impact environnemental, plusieurs actions concrètes ont été menées en 2021. Un partenariat avec Cèdre, le leader en Ile-de-France de la collecte et du tri des déchets des entreprises, a été mis en place pour le recyclage des déchets de bureau. Ce partenariat a par ailleurs permis la création d'emplois solidaires pour des personnes en situation de handicap, qui accèdent au marché du travail dans des conditions adaptées à leurs capacités et possibilités.

Un système de management de l'énergie a également été mis en place suite à un diagnostic éco-flux réalisé fin 2021 au siège social de l'entreprise.

Diverses actions de sensibilisation aux écogestes (bonnes pratiques énergétiques) ont été menées auprès des collaborateurs et sont reconduites régulièrement.

En parallèle, la méthodologie d'ACV et son périmètre ont été définis (scope 1 et 2). L'étude a débuté sur des produits finis « pilotes » afin de mettre au point le modèle d'analyse et de prioriser la collecte de données. Une première version du modèle d'analyse, avec des premiers résultats intermédiaires, a été finalisée début 2022. La restitution des résultats et l'extension de l'étude à l'ensemble des produits finis est prévue pour le deuxième semestre 2022 afin de pouvoir identifier des leviers de diminution des impacts.

Le premier bilan carbone d'entreprise (scope 1 et 2) en parallèle de l'ACV livrera ses premiers résultats mi-2022. La démarche d'analyse de cycle de vie se nourrira des informations récoltées pour le bilan carbone réalisé. L'objectif est d'avoir une ACV finalisée sur l'ensemble du catalogue fin 2022 afin de définir une trajectoire et un plan d'action de réduction des impacts à un horizon 2030, conformément à l'engagement statutaire n°2 pour une contribution à la neutralité carbone mondiale (Accords de Paris sur le climat COP21).

Des actions propres aux enjeux de préservation de la biodiversité sont étudiées actuellement et seront intégrées à l'ACV à moyen terme.

2.2

ENGAGER DES ACTIONS CONCRÈTES DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ EN LIEN DIRECT AVEC NOTRE ACTIVITÉ : SAUVEGARDER LES POUMONS VERTS ET BLEUS DE LA PLANÈTE.

Parce que les forêts et les océans sont les poumons verts et bleus de la planète, qu'ils absorbent le CO₂ et le transforment en oxygène, il est capital de les protéger pour freiner le réchauffement climatique. Prendre soin de la planète passe alors par la préservation des écosystèmes fragilisés pour sauvegarder la biodiversité terrestre et marine.

Depuis plusieurs années, PATYKA s'engage aux côtés de Reforest'Action et de Coral Guardian en participant au reboisement du territoire français et en soutenant un programme de restauration corallienne en Méditerranée.

Objectif 2020-2025

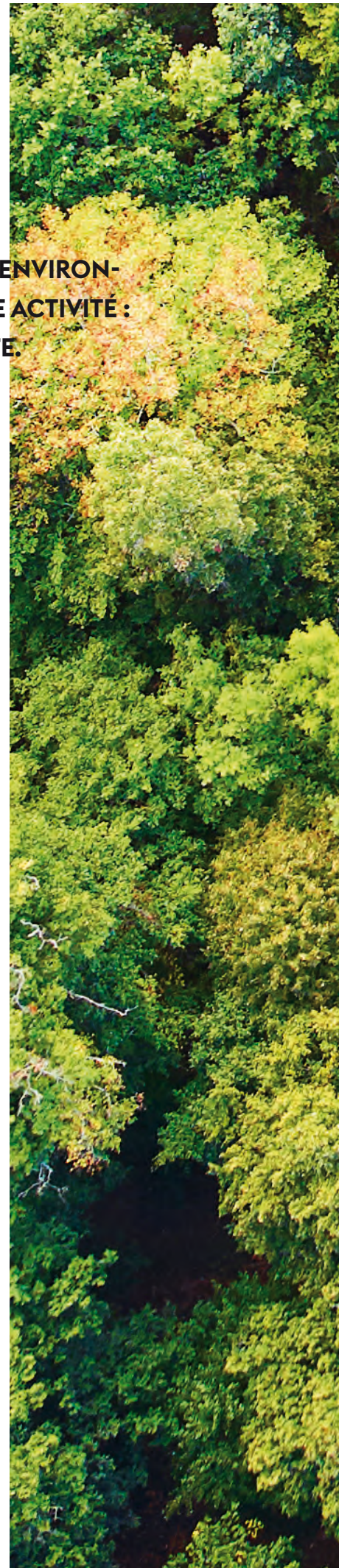
- Soutenir un ou plusieurs programmes de conservation des écosystèmes pour préserver la biodiversité (terrestre et/ou marine) sur plusieurs années.


Cet objectif qualitatif est déjà atteint et sera renforcé à long terme, tout en y ajoutant des objectifs mesurables et quantifiables précis.

Actions et moyens

Les forêts hébergent 80% de la biodiversité terrestre : animaux, plantes et champignons, indispensables à la survie de l'Homme. La forêt est donc une ressource naturelle inestimable, qui joue un rôle essentiel dans la régulation du climat, la structuration des sols et la conservation des espèces sauvages, animales et végétales.

Depuis plusieurs années, PATYKA participe à la restauration et à la préservation des forêts françaises en partenariat avec Reforest'Action afin de renforcer la résilience des écosystèmes, préserver la biodiversité forestière et contribuer ainsi à lutter contre le réchauffement climatique.





En 2021, PATYKA a lancé un 1er programme de reboisement qui permettra de planter au moins 20 000 arbres d'ici 2025, ce qui représente chaque année :



5000
arbres plantés



L'équivalent de
1 333 ans d'oxygène



600
tonnes de CO2 stockées



4 000
heures de travail



12 000
abris pour animaux

Planter de nouveaux arbres permet de reconstituer une forêt saine, capable de générer des bienfaits écologiques importants (restauration de la biodiversité, amélioration de la pollinisation, dépollution et enrichissement des sols en matière organique, amélioration de la rétention d'eau, réduction de l'érosion).

Les arbres sont plantés en Nouvelle Aquitaine, au sein d'une parcelle de 11 hectares qui présentait des signes importants de dépérissement.

Au total, 8 essences locales, dont le chêne sessile, l'aulne et le pin maritime, sont replantées. La diversité d'essences permet d'accueillir plus de biodiversité et d'accroître la richesse du sol.

En 2022, PATYKA inaugure sa première forêt dans l'est de la France à Givry-sur-Argonne. Cette nouvelle plantation de 5000 arbres permettra de stocker 600 tonnes de CO2 et de favoriser le retour de la biodiversité locale tout en limitant le réchauffement climatique.



coral
GUARDIAN

Coral Guardian, association française dédiée à la protection et à la restauration des écosystèmes coralliens, agit autour de trois axes : la préservation des écosystèmes marins en impliquant les populations locales, les actions de sensibilisation et la participation aux découvertes scientifiques.

En 2020, elle souhaite étendre son modèle participatif de conservation marine à travers le monde et lance « Deep Core », un nouveau programme de préservation marine dans la zone de conservation espagnole de Punta de la Mona, endommagée par la pollution et les activités humaines, notamment la pêche intensive.

Grâce au programme de restauration Deep Core, les équipes locales ont constaté, fin 2021, une **augmentation du nombre d'espèces marines de 42%**, ce qui montre le rôle fondamental des coraux dans l'écosystème marin.

PATYKA, consciente de la nécessité de sauvegarder la biodiversité et préserver les ressources naturelles, a apporté son soutien financier à l'association pour mener des actions de nettoyage des fonds marins dégradés afin de favoriser la récupération naturelle et le repeuplement du récif corallien et transplanter des centaines de coraux méditerranéens dans leur habitat naturel à 14m de profondeur.





En 2022, PATYKA renouvelle son engagement aux côtés de Coral Guardian en soutenant l'installation d'une nouvelle nurserie de coraux en Méditerranée.

Les coraux endommagés sont prélevés puis placés dans les nurseries afin de sauver les spécimens les plus malades.

Les nurseries constituent un environnement sans danger pour les coraux, à qui sont prodigués tous les soins nécessaires, une surveillance et un entretien appropriés jusqu'à leur rétablissement. Une fois en bonne santé, les coraux sont réintroduits en milieu naturel pour redonner vie aux fonds marins.

PATYKA soutient également le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique dans l'une des missions clés des CBN : « la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage » (cf. articles L414-10 et R416-1 et suivants du code de l'environnement).

Dans le cadre de cette mission, le CBNSA a en charge la constitution et la gestion d'une banque séminale sur les espèces menacées de la flore sauvage régionale. 143 espèces sont actuellement conservées dans la Banque Conservatoire de semences des espèces les plus rares et menacées, pour un total de 435 récoltes mises en œuvre sur le territoire d'agrément du CBNSA depuis 2004. Des tests de germination sont réalisés régulièrement et certaines espèces sont mises en culture. Ces expérimentations visent à améliorer les connaissances sur la biologie des espèces pour l'obtention d'individus au laboratoire ou au jardin (ex situ), et contribuant in fine à des opérations de restauration ou de renforcement de populations dans leur milieu naturel (in situ). PATYKA accompagne le CBNSA dans cette mission fondamentale pour la conservation de la biodiversité et de la flore sauvage en voie d'extinction.

Le soutien financier de PATYKA permet de renforcer les moyens mis en œuvre s'agissant du nombre de récoltes, de tests de germination, d'essais au jardin, de la constitution d'une photothèque de graines ou encore de l'acquisition de matériel de laboratoire.

A l'occasion du lancement de sa nouvelle gamme Lift Essentiel, formulée à partir de cellules végétales actives d'*Angelica Archangelica*, PATYKA accompagne et soutient le programme de préservation de l'Angélique des Estuaires (*Angelica Heterocarpa*), une autre espèce de la famille des Angéliques, endémique de la façade atlantique, rarissime à l'échelle mondiale et protégée en France et en Europe. Inscrite depuis 1995 au livre rouge de la flore française menacée, elle fait l'objet de plans de conservation menés depuis 2005.

Face au franchissement actuel des limites planétaires dont le déclin de la biodiversité, PATYKA se mobilise pour préserver les espèces végétales françaises en soutenant les actions du CNBSA pour la sauvegarde de cette plante rare et précieuse, emblème patrimonial de la biodiversité végétale française.





D'autres actions en lien direct avec les activités de l'entreprise sont prévues en 2022

Par exemple, la plantation d'arbres et de haies champêtres au sein même du jardin botanique de l'entreprise selon des principes d'agroforesterie et d'agriculture syntropique. L'agroforesterie est la recherche de complémentarité entre l'arbre, les cultures de surface et l'élevage. L'arbre champêtre est un réservoir de biodiversité. Du souterrain à l'aérien, l'arbre champêtre constitue un écosystème à part entière, hébergeant une large diversité d'êtres vivants : bactéries, champignons, mousses, lichens, végétaux supérieurs, insectes, oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères... Autant d'organismes qui profitent du réseau racinaire, des branches, des feuilles, des fleurs ou du tronc de l'arbre, en les utilisant comme support, ressource alimentaire ou habitat. L'association (simultanée ou séquentielle) d'arbres et d'agriculture présente des avantages considérables, notamment l'effet « puits de carbone » et la préservation des sols. L'arbre pourrait notamment permettre d'amortir les accidents climatiques, d'améliorer la production des parcelles en optimisant les ressources du milieu et en favorisant la création d'un micro-climat.



L'agriculture syntropique réconcilie l'Homme et la Nature en créant plus de vie et de fertilité dans les sols à travers un système équilibré, prospère et abondant.

Le principe est de remettre les plantes dans les conditions de lumière et de fertilité qu'elles auraient dans leur milieu naturel (forêt) en favorisant le processus naturel de régénération des écosystèmes. Quand cette forme d'agriculture régénératrice est mise en place, le système regorge de vie avec une forte densité de biodiversité, exactement comme au sein d'une forêt saine.

2.3

ENGAGER UNE DÉMARCHE GLOBALE D'ÉCO-CONCEPTION DES PRODUITS POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES DE LA PLANÈTE DANS UNE LOGIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Au-delà même du cœur des formules certifiées bio, PATYKA est pionnière d'une cosmétique sans compromis. Depuis sa création il y a plus de 20 ans, PATYKA porte une attention particulière aux emballages et à l'éco-conception de ses soins, notamment grâce à son étui avant-gardiste plié à la main et qui s'ouvre en forme d'origami, sans aucun point de colle. Réalisé en papier issu de forêts gérées durablement (label FSC), l'étui est imprimé en recto-verso avec des encres végétales.

Résultats 2021 :

Tous nos emballages sont déjà 100% recyclables depuis 2002.
Nous souhaitons aller au-delà à horizon 2025.

Objectifs 2022-2025 :

2022 : intégration de pots rechargeables

2025 : 100% des emballages plastique recyclables, recyclés ou biosourcés

Ces objectifs seront au moins maintenus dans le temps.

Bien que 100% des articles de conditionnement de ses produits soient déjà 100% recyclables et ce depuis plus de 20 ans, PATYKA a défini trois nouvelles priorités afin de continuer à renforcer sa démarche d'éco-conception des emballages, à savoir : la réduction de l'utilisation de plastique vierge, l'augmentation de la proportion de plastique recyclé (PCR) et l'adoption de l'éco-recharge.

Ces projets représentent d'importants investissements financiers et industriels puisqu'ils se traduisent par le remplacement progressif de tous les emballages et plastiques déjà recyclables par des emballages en plastique recyclé ou biosourcé. Depuis plusieurs années, PATYKA initie une réduction importante de l'utilisation de ressources non renouvelables telles que le plastique vierge, au profit de matériaux recyclés. Ainsi en 2021, 1,8 tonnes de plastique vierge ont été économisées et 2/3 des emballages intègrent du plastique recyclé.

Ambitions pour 2022 :



Réduire l'utilisation du plastique vierge de 50% par rapport à 2020, soit 23,5 tonnes de CO₂ économisées.



Intégrer du plastique recyclé dans 4/5 des emballages.

L'entreprise a défini un plan de transition précis et phasé afin de concrétiser son ambition. Des réflexions sont également menées depuis plusieurs années pour supprimer les emballages à usage unique dans une optique d'économie circulaire. Le projet d'éco-recharges, est un défi car il s'agit de conserver les codes du luxe de la marque tout en étant sans compromis sur l'éco-durabilité. Après plusieurs mois de recherche et de tests, un pot rechargeable en verre est lancé au premier trimestre 2022 pour un produit anti-âge de référence. Cette éco-recharge sera déclinée sur d'autres références du catalogue produit dans les prochains mois.



LES COMMENTAIRES DU COMITÉ DE MISSION

#2.1

Les 2 actions de mesure de l'impact environnemental en cours sont cohérentes avec les objectifs fixés. La communication publique de ces résultats et du plan d'action qui en découle doit être précisée.

#2.3

Les innovations packaging nécessitent des modifications importantes du catalogue produit ainsi qu'une adaptation du processus de production et logistique. PATYKA s'est donné les moyens d'atteindre l'objectif fixé pour 2022 et se met en ordre de marche pour atteindre l'objectif 2025.

ENGAGEMENT STATUTAIRE 3

« BÂTIR UN PROJET COMMUN EXALTANT EN ÉTANT ATTENTIF AU BIEN-ÊTRE, À L'ÉQUILIBRE ET À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DE TOUS LES COLLABORATEURS, ET S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Cet engagement a été décliné à travers des leviers relatifs à la politique des ressources humaines, à la qualité de vie au travail et à l'engagement solidaire participatif au sein de l'entreprise.

3.1

ENGAGER UNE DÉMARCHE INTERNE DE PROGRÈS SOCIAL GRÂCE À UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR PARTICIPER AU BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS.

La très forte croissance de l'entreprise a rendu nécessaire de formaliser et structurer la gestion de ses ressources humaines tout en conservant l'agilité d'une jeune entreprise innovante. De gros efforts ont donc été fournis sur une très courte période de deux ans afin de veiller au bien-être et à la qualité de vie de l'ensemble des collaborateurs.

Résultats 2021

- Accord de télétravail à 1 jour par semaine
- 1 semaine de congés payés supplémentaire
- Maintien du salaire pendant les congés maternité et paternité
- Réduction du délai de carence à 3 jours en cas d'arrêt maladie

Objectifs 2022 :

- Lancement d'un baromètre social

Objectifs 2025 :

- 70% de satisfaction collaborateurs mesuré au baromètre social
- Création de 5 berceaux d'entreprises en crèche

Actions et moyens

PATYKA est une entreprise très engagée sur les thématiques environnementales et sociales. L'entreprise mène des actions favorisant la Qualité de Vie au Travail (« QVT ») et accompagne ses collaborateurs sur les sujets de prévention de la Santé et Sécurité au travail, le maintien d'un équilibre professionnel et personnel, l'inclusion et la diversité.

En 2021, des évolutions significatives sont à souligner. Les collaborateurs ont désormais la possibilité de télétravailler un jour par semaine de manière pérenne (périmètre siège social - règles sur le télétravail établies dans le SIRH). Le télétravail offre aux collaborateurs de nombreux avantages : flexibilité et autonomie dans l'organisation de la journée de travail, gain de temps pour les trajets domicile-travail, choix du lieu de travail, meilleur équilibre de vie.

Toujours dans le but de favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, une sixième semaine de congés payés a été accordée à l'ensemble des collaborateurs en France et à l'International. Un accord d'entreprise sur ces congés payés supplémentaires a été établi : à partir du 1^{er} juin 2022, les collaborateurs cumuleront 2,5 congés payés par mois versus les 2,08 actuels.

Enfin, un accord collectif d'entreprise relatif à la Santé a été signé afin d'améliorer les dispositions applicables à la Convention Collective de l'entreprise : le délai de carence est passé de 7 à 3 jours et la rémunération durant le congé maternité, paternité ou co-parent est désormais maintenue à 100% au-delà de la part sécurité sociale sans limite de salaire.

En 2022, PATYKA poursuit sa politique QVT avec des enquêtes de satisfaction pour mesurer le bien-être et l'engagement des collaborateurs. Ces enquêtes serviront de point de départ à la mise en place de nouvelles actions pour motiver les collaborateurs et améliorer leurs conditions de travail. Un partenariat avec la plateforme SWILE, devenue en quelques années un acteur clé de l'expérience employé, est acté. La première enquête de satisfaction débutera avant l'été 2022 et permettra de suivre concrètement l'évolution de l'engagement des collaborateurs, le but étant d'atteindre un taux de satisfaction de 70% d'ici 2025.

D'ici 2025, PATYKA souhaite créer au moins 5 berceaux d'entreprise en crèche. Des échanges commerciaux ont déjà eu lieu avec « Ma place en crèche », qui permet de faire appel à de nombreux réseaux de crèches sur toute la France. Cette proposition d'une solution de garde pérenne participe au bien-être au travail, accroît la fidélisation des collaborateurs et s'inscrit dans les engagements sociétaux de PATYKA en faveur de l'égalité homme-femme.

3.2

FÉDÉRER NOS COLLABORATEURS AUTOUR DE PROJETS COMMUNS SOCIAUX ET SOLIDAIRES

Afin de permettre à chacun de prendre pleinement part à l'engagement sociétal de PATYKA, tous les collaborateurs ont l'opportunité de s'investir pendant leur temps de travail sur des missions d'intérêt général auprès d'associations partenaires.

Objectifs 2022

- Lancement d'un programme de mécénat de compétences accessible à 100% des collaborateurs avec 1 jour / an / collaborateur dédié à ce programme

Objectifs 2023

- 50% de collaborateurs volontaires engagés
- 350h / an en mission d'accompagnement

Objectifs 2024

- Mise en place de congés solidaires annuels pour des salariés volontaires

Ces deux projets seront maintenus sur le long terme, les objectifs chiffrés seront précisés après la mise en place du projet de congé solidaires.

Actions et moyens

Afin de permettre à chacun de pouvoir pleinement participer à la Mission de l'entreprise, celle-ci permet à tous les collaborateurs de s'impliquer concrètement en offrant volontairement leurs compétences professionnelles au service du bien public, via du mécénat de compétences.

Depuis de nombreuses années, PATYKA illustre son engagement social et solidaire auprès de plusieurs partenaires, par exemple en soutenant la Fondation des Femmes à qui elle reverse 100% du chiffre d'affaires qu'elle réalise le 8 mars au sein de sa boutique en ligne, à l'occasion de la journée du droit des Femmes.

Depuis deux années, une Green Week annuelle est organisée pour la Semaine Européenne du Développement Durable. L'occasion de réaliser des défis solidaires et engagés en équipe et d'agir en faveur de la lutte contre les leucodystrophies à travers la campagne « Mets tes baskets et bats la maladie ». Le grand élan de générosité suscité en interne lors de cet événement permet à PATYKA de financer la recherche médicale et l'accompagnement des familles concernées par une leucodystrophie.



En 2022, l'entreprise souhaite pérenniser l'engagement social et solidaire de ses collaborateurs via du mécénat de compétences, qui permet aux salariés de mettre à disposition leurs compétences et leur savoir-faire de manière bénévole et sur la base du volontariat au service d'associations.

Les collaborateurs valorisent ainsi leurs compétences brutes et développent leur capacité à s'adapter aux situations qui s'offrent à eux. Ils peuvent acquérir à leur tour de nouvelles compétences pendant ces missions de partage. Ce partenariat gagnant-gagnant permet aux associations de profiter d'une expertise, de compétences et d'aide gratuite afin de gagner en efficacité voire d'élargir leur champ d'action. La mise en œuvre de ce projet a été confiée à un petit groupe de collaborateurs ambassadeurs et sera lancé au second semestre 2022. L'entreprise offrira alors une journée annuelle de mécénat sur le temps de travail de chaque salarié, qui pourra également s'impliquer sur son temps libre personnel au service d'une mission associative. L'ambition de l'entreprise est de réussir à engager au moins la moitié des collaborateurs dans ce programme, soit un minimum de 500 heures par an dédiées aux missions d'accompagnement.

A partir de 2024, PATYKA souhaite instaurer un congé solidaire à destination des collaborateurs.

Le congé solidaire permettra à chaque collaborateur qui le souhaite de participer à une mission d'entraide. Cette mission, toujours sur la base du volontariat, permet de partager et transmettre ses connaissances pour venir en appui aux communautés locales. C'est pour l'entreprise un pari gagnant-gagnant : l'assurance pour le collaborateur de se rendre utile, d'avoir un impact concret et tangible sur le terrain en adéquation avec un besoin exprimé, et une expérience humaine et culturelle unique. La notion de développement, la transmission des savoirs et les échanges en retour donnent un sens à l'engagement.

La mise en place de ce projet et la définition plus précise de son périmètre restent à définir par un groupe de travail interne composé de plusieurs salariés engagés. A terme, un questionnaire de satisfaction interne sera mis en place pour déterminer si les actions engagées par l'entreprise correspondent bien aux attentes d'engagement social des salariés.

LES COMMENTAIRES DU COMITÉ DE MISSION

#3.1

La politique QVT fait partie des priorités RH de 2022-2023. Une structuration de cette politique est en cours pour permettre de mener à bien les nombreux chantiers engagés.

#3.2

La volonté d'impliquer les collaborateurs dans un engagement social et solidaire est sincère. Des actions concrètes sont déjà mises en œuvre et seront consolidées d'ici la fin de l'année et d'autres sont à affiner pour être mises en œuvre dès l'année prochaine.

ENGAGEMENT STATUTAIRE 4

« PROMOUVOIR UN ESPRIT PIONNIER, ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE ET INNOVER POUR CONSTRUIRE UN MONDE DURABLE »

Cet engagement se matérialise par la recherche de progrès et la volonté de rayonner dans son écosystème et d'avoir un impact positif sur le monde et la société.

4.1

FAIRE DE PATYKA UNE ENTREPRISE INSPIRANTE, ET RECONNUE COMME TELLE SUR LE PLAN INTERNATIONAL.

Engagée depuis sa création dans une démarche responsable où l'Éthique est au cœur de ses valeurs, PATYKA crée des soins cosmétiques sans compromis, c'est à dire à la fois respectueux de la peau et de l'environnement, efficaces et agréables. Mais son engagement ne s'arrête pas aux produits qu'elle imagine et l'entreprise a à cœur de mener le mouvement des entreprises à Impact positif pour évoluer vers une économie inclusive, régénératrice et créatrice de valeur pour l'ensemble de son écosystème.

Résultats 2021 :

- Obtention du label Engagé RSE de l'Afnor, au niveau « confirmé »

Objectifs 2022 :

- Lancement du processus de certification B Corp

Ces deux certifications seront renouvelées sur le long terme, les objectifs de score ou de niveau atteint seront réévalués régulièrement en fonction des précédents.



Actions et moyens

Le niveau d'exigence auquel se soumet PATYKA depuis sa création lui a permis d'être une marque pionnière. Cela fait près de 20 ans que l'entreprise ne propose que des emballages écoresponsables et recyclables et près de 15 ans qu'elle a inscrit dans sa charte de formulation interne sa préférence pour des ingrédients bio, vegan et biotechnologiques qui évitent l'épuisement des ressources naturelles et sont respectueux de l'environnement.

Depuis 5 ans, l'entreprise intègre à certaines formules des ingrédients upcyclés issus de co-produits (déchets d'autres industries) qui permettent de réduire le gaspillage et d'utiliser au maximum les différentes parties du végétal.

Mais PATYKA n'agit pas uniquement sur la formulation des produits, elle souhaite également impliquer l'ensemble de ses parties prenantes dans sa démarche responsable pour faire évoluer les pratiques du secteur et engager les différents acteurs dans un cercle vertueux.

Au-delà de ses engagements en tant qu'Entreprise à Mission, PATYKA souhaite évaluer et faire reconnaître la maturité, la cohérence et le sérieux de sa politique RSE au niveau national et international.

L'entreprise a ainsi obtenu le label Engagé RSE délivré par AFNOR Certification dès son premier audit fin 2021, au niveau « confirmé », qui constitue le 3^{ème} grade sur 4. PATYKA prouve, avec ce label, qu'elle contribue aux 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU, en assumant les impacts de ses décisions. Le rapport d'évaluation de l'Afnor souligne l'ancrage de bonnes pratiques au sein de l'entreprise dans la gestion des compétences, du recrutement et de la formation ou encore en faveur de l'utilisation durable des ressources et en matière d'achats et de marketing responsables. Le maillage territorial contribue à la création de richesse économique et d'emplois en France, et tous les collaborateurs sont très fortement impliqués dans la démarche RSE qui est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

En 2022, PATYKA s'engage dans le processus de certification B Corp.

Cette certification, déployée dans 77 pays, permettra d'apporter une reconnaissance internationale de la politique RSE de PATYKA mais également d'engager l'entreprise sur le chemin de la durabilité à travers des exigences sociétales, environnementales, de gouvernance ainsi que de transparence envers le public. L'obtention de la certification est attendue au deuxième trimestre 2023. Une communication interne est prévue à mi-parcours pour sensibiliser et mobiliser les collaborateurs sur la démarche.

Depuis plus de 20 ans, PATYKA contribue à un monde dans lequel l'Humain et la biodiversité peuvent prospérer, où la Nature peut se régénérer et s'épanouir. Pour matérialiser cet engagement, l'entreprise a initié une démarche de partenariat avec l'Union for Ethical Biotrade (UEBT) et deviendra membre officiel d'ici la fin de l'année 2022. Le label UEBT pour un « approvisionnement respectueux » garantit la protection de la biodiversité dans la culture, la récolte et la transformation des ingrédients naturels utilisés par l'entreprise. Il atteste également de l'engagement de PATYKA à rémunérer équitablement tous les partenaires de sa chaîne de production et à les traiter avec respect.

D'ici 2025, 100% des matières premières iconiques, issues d'un sourcing durable et responsable, seront vérifiées par UEBT.

4.2

ENGAGER LES COLLABORATEURS DANS UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AUTOUR DE NOTRE VISION PIONNIÈRE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE DE NOS ACTIVITÉS.

Objectifs 2022 :

- Développer un programme d'Ambassadeurs RSE interne
- Intégrer un objectif individuel RSE dans les missions individuelles ou collectives des managers et de leurs équipes

Actions et moyens

PATYKA considère que l'entreprise est un acteur responsable si les personnes qui la constituent agissent au quotidien pour construire un monde durable.

Depuis deux ans, diverses actions de sensibilisation des collaborateurs sur plusieurs thématiques sociales et solidaires (don du sang, course pour l'association ELA, dons de produits à la Fondation Gustave Roussy, collecte de vêtements pour Emmaüs ou le secours Populaire, etc...) sont régulièrement proposées au sein de l'entreprise.

L'organisation d'une Green Week annuelle à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable évoquée précédemment en est un exemple concret.

Il a ainsi été créé un programme d'Ambassadeurs RSE, afin d'impliquer les collaborateurs volontaires à la gestion des événements collaboratifs et participatifs.

Ces Ambassadeurs sont désignés pour une durée d'un an, sur la base du volontariat, et s'organisent en groupes de travail sur différents sujets en parallèle de leur scope de Mission.


Ainsi, depuis janvier 2022, ¼ des collaborateurs dédie une partie de son temps et ses compétences aux différentes thématiques de la RSE.

Ces Ambassadeurs sont répartis en 3 groupes de travail agissant sur les projets suivants : Certification B Corp (7 personnes), Evènement Green Week (4 personnes) et une Green Team (5 personnes).

Ils se consacrent à toutes les actions de sensibilisation et de communication interne (création d'un guide des écogestes au bureau, publication d'une newsletter mensuelle RSE, programme de mécénat de compétences, etc...).

Ces équipes seront renouvelées tous les ans pour permettre à tous les collaborateurs de s'engager à tour de rôle, et prendre pleinement part aux missions transversales qui participent au développement responsable et à l'Impact positif des activités de l'entreprise.





En parallèle et toujours pour favoriser l'implication participative des collaborateurs, un objectif individuel « d'impact positif » a été attribué à tous les salariés de l'entreprise lors des entretiens annuels d'évaluation.

Une première phase d'expérimentation a été menée en 2021 sur un périmètre restreint afin de vérifier la pertinence du projet et pouvoir suivre la motivation des équipes à l'atteinte des objectifs fixés. Il en résulte que 4,3% des primes accordées en 2021 ont été des primes liées à l'Impact positif engendré par les collaborateurs eux-mêmes dans leur périmètre d'action.

Face à ce premier test concluant, il a été décidé de déployer le projet pour tous les collaborateurs en 2022. La part des primes d'Impact positif est évaluée à 10% en 2022 sur le total des primes accordées par l'entreprise à l'ensemble des collaborateurs, preuve de la dynamique interne dans l'accomplissement de la Mission d'entreprise et de la volonté d'aborder l'impact positif systématiquement, à tous les échelons et dans toutes les activités.

LES COMMENTAIRES DU COMITÉ DE MISSION

#4.1

Les axes de progrès pour la prochaine évaluation du Label Engagé RSE de l'Afnor sont définis et le travail est engagé. Des actions concrètes sont en cours de réalisation pour remplir les objectifs fixés par le label B Corp au sein des différents services concernés.

#4.2

Les actions engagées devront être suivies et mesurées dans le temps. Un point avec chaque collaborateur sur l'atteinte de son objectif à Impact positif pourra être effectué lors des entretiens d'évaluation de mi-année.

L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION SUR LE SUIVI DE LA MISSION



Au fil des différentes réunions du Comité de Mission et en sus des commentaires sur les objectifs opérationnels, le Comité de Mission a validé la feuille de route de mission, les objectifs fixés et les indicateurs de suivi proposés.

Il a également revu les actions mises en place ainsi que certains objectifs définis au vu des impacts opérationnels.

Ses recommandations ont été les suivantes :

- **L'objectif, défini en 2021, qui consiste à prioriser les actions sur les engagements #1 et #2 est la bonne marche à suivre ; il s'agit là d'une occasion unique de créer de la valeur sociétale et environnementale à la fois pour l'entreprise et pour son écosystème.**
- **Des trajectoires temporelles et des plans d'actions précis doivent encore être définis après les premiers résultats du bilan carbone et de l'analyse du cycle de vie produit, attendus à la fin du premier semestre 2022.**
- **Les objectifs définis pour l'engagement #3 sont plus récents mais le plan d'action doit désormais être initié pour y répondre et il fera partie des priorités 2022-2023.**

Le comité veillera à ce que l'entreprise se dote des moyens nécessaires pour agir.

Le Comité de Mission se réjouit que la Mission de l'entreprise soit systématiquement placée au cœur de sa stratégie et qu'elle résonne pour l'ensemble des collaborateurs. De nouveaux objectifs pourront être agrégés à la feuille de route actuelle pour progresser toujours davantage dans l'accomplissement de la Mission.

Le Comité recommande de maintenir les efforts engagés dans le temps et de poursuivre le travail en s'appuyant sur les premiers résultats, tout en profitant des enseignements recueillis tout au long de l'année, afin d'ancrer durablement la démarche de PATYKA et impacter plus largement les parties prenantes internes et la société en général.

